

Lundi, 12 Avril 1880

SOMMAIRE

FRENCH DOMINATION.
ECHOS DU JOUR.
LETTERE DE WASHINGTON.
LETTERE DE BUCKINGHAM.
LA SEMAINE FINANCIERE.
LE MEURTRE DE BULSTRODE.
BUREAU TELEGRAPHIQUE.
BUREAU TELEGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA.
PÉRIODE—LA ROUTE DE L'ANNE. RAOUL DE NAVY.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

FRENCH DOMINATION

Dans le débat sur le tarif les députés libéraux se sont évertués à prouver que les dernières élections locales d'Ontario constituent un échec sérieux pour la politique nationale. Cela serait vrai si cette question avait été la question dominante dans ces élections—et si les deux partis avaient consenti à engager le combat sur le mérite du système protecteur qui venait à peine d'être établi par le parlement fédéral, car le tarif actuel a été voté au mois d'avril 1879 et les élections d'Ontario ont eu lieu au mois de juin suivant.

Mais il a été prouvé que les chefs et les journaux libéraux ont refusé systématiquement de discuter cette question dans les élections locales, de sorte qu'ils ont tout à fait tort de prétendre que les élections d'Ontario sont une condamnation formelle de la politique fédérale. Si la protection a peu influé sur le résultat de la lutte, il est une question qui a exercé une influence considérable sur le verdict rendu par les électeurs. C'est le vieux cri du *French Domination* que le *Globe* et ses satellites ont lancé, au préjudice du parti conservateur, avec la fureur des anciens jours. Le fanatisme national, voilà l'arme principale à laquelle a eu recours le parti réformiste d'Ontario pour emporter les élections provinciales, et Dieu sait si elle a eu un succès éclatant dans certains quartiers.

Si l'on en doute, qu'on examine les extraits suivants d'articles publiés par le *Globe*, et que le député d'Ottawa a lus à la Chambre. Le 24 mai 1879, le *Globe* écrivait ce qui suit :

"Quand l'Ontario est entré dans la Confédération, elle supposait s'être soustraite à la domination des canadiens. L'assujettissement du gouvernement aux conservateurs de Québec fut naitre des doutes sur notre situation présente et future, et met en jeu de nouveau toute cette question."

Dans un autre article publié le même jour, le *Globe* évoquait de nouveau l'épouvantail de la domination française, avec lequel il a terrifié autrefois tant de bonnes âmes dans la province d'Ontario. Qu'on en juge par le passage suivant :

"Les Tories obéissent au commandement du leur précieux chef et voudraient remettre l'Ontario—province qu'ils savent ne pouvoir tromper ou contrôler—sous la gouverne des Français, que Sir John peut duper s'il ne peut pas les dominer."

Deux jours après, le 26 mai, le *Globe* revenait à la charge dans un article dont nous extrayons ce qui suit :

"Les électeurs vont montrer par leurs votes, le 5 juin prochain, que cette province ne se laissera pas dépouiller passivement de ce qui leur est dû, simplement parce que Sir John est encore sous le joug de ses partisans de Québec."

Dans un article publié le 27 mai, le *Globe* qualifiait les députés conservateurs français, dans ce langage délicat qui lui est caractéristique, de "queue française de Sir John A. Macdonald." Si nous sommes la queue de Sir John—à dit M. Tassé—ce que je nie, car si nous sommes les partisans de sa politique nous ne sommes pas ses valets, nous avons la satisfaction de savoir qu'elle est plus logique que la queue de M. George Brown dans cette chambre, passablement écourtée par les dernières élections, et nous avons cette autre satisfaction de savoir que nous ne nous serions jamais soumis aux humiliations et aux injustices que les députés libéraux de notre origine ont eu à subir sous le joug de Sir M. Mackenzie.

L'hostilité du *Globe* contre notre race est tellement manifeste que le gouvernement peut à peine nommer un Canadien français à une charge quelconque sans que ce journal n'y trouve à redire, sans que, pour soulager les préjugés de ses lecteurs, il ne s'écrie : "Un autre Canadien français nommé !" Il est rare que ces articles franco-phobes paraissent durant la session—ils pourraient alors avoir l'effet d'attirer l'attention des membres de la Chambre ;—mais comme MM. Laurier, Casgrain et Bédard doivent être des lecteurs assidus du *Globe*, ils ne sauraient plaider ignorance des insultes du principal organe réformiste envers leurs compatriotes. S'ils ont subi de l'honneur, de la dignité et de l'influence légitime de leur race, comment peuvent-ils continuer leur adhésion à un parti qui nous témoigne

une pareille animadversion ? Comment peuvent-ils continuer de donner l'accolade à un parti qui nous soufflette d'une façon aussi outragante ? Quoique invités à exprimer leur opinion sur la croisade anti canadienne du *Globe*, pas un des députés libéraux français n'a osé le faire. Ne serait-il pas temps qu'ils s'expliquassent sur ce point ?

La croisade du *Globe*—continué à l'heure actuelle par d'autres journaux réformistes—est d'autant moins justifiable que les Canadiens-Français n'ont jamais eu la stricte part à la quelle ils ont droit dans le patronage public. Nous défions le *Globe* ou tout autre journal réformiste de prouver le contraire. Nous sommes sans doute infiniment mieux traités par les ministres actuels que par leurs prédécesseurs ; mais nous nions de la façon la plus positive que nous soyons l'objet de faveurs particulières. Ce n'est pas tout de crier contre la *French Domination* pour fomenter les préjugés populaires dans un vil intérêt de parti ; il serait plus juste de prouver d'abord qu'elle existe.

En présence de pareils faits, nous serions curieux de savoir comment des Canadiens français véritablement dignes de ce nom—pour lesquels l'intérêt national primerait l'intérêt politique—peuvent continuer d'appuyer un parti qui cherche par tous les moyens possibles à détruire l'influence légitime à laquelle notre race a droit d'aspirer dans la confédération ?

ECHOS DU JOUR

La Cour Suprême a décidé que l'acte concernant la tempérance en Canada était constitutionnel.

Hanlan vient d'être traduit en cour de police à Toronto, parce qu'il a frappé un M. Paul Patullo, homme d'une certaine importance dans cette ville. Hanlan a été condamné à \$2 et les frais, ou 10 jours de prison.

C'est jeudi que doit s'engager le grand débat sur le chemin du Pacifique. Nonobstant l'article du *Globe*, M. Blake présentera sa fameuse motion dont il a donné avis, à l'effet d'interrompre les travaux dans la Colombie-Britannique.

La délégation américaine, chargée de s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'établissement d'un parc international à Niagara, a eu une entrevue, samedi, avec les membres du Conseil Privé et avec Son Excellence le gouverneur-général.

A une assemblée du comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il a été décidé à l'unanimité que la société assistera en corps avec bannières, insignes, etc., à la grande célébration qui doit avoir lieu à Québec, le 24 juin prochain.

On dit qu'une manufacture de râtaux à cheval et une seconde fabrique de pulpe vont s'établir au printemps à Sherbrooke. D'un autre côté, on annonce que des capitalistes se proposent d'aller établir une manufacture de serge à Saint-Jérôme, si avantageusement placé pour devenir un centre industriel important.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mile Mary Mills, fille de l'honorable M. Mills, survenue hier, en cette ville, à l'âge de dix-sept ans. Mile Mills était venue passer la session en cette ville, où une mort prématurée l'a enlevée à l'affection de ses parents et de ses amis. Nous sympathisons vivement avec le député de Bothwell dans la grande affliction qui l'accable en ce moment.

Les libéraux viennent de commencer à Berthier l'instruction d'un nouveau procès pour influence indue du clergé. L'élection de M. Robillard est contestée surtout pour cette prétendue cause. Les pétitionnaires appuient leur accusation sur des faits supposés avoir eu lieu au confessionnal. Museler le clergé : telle serait l'ambition des libéraux s'ils en avaient le pouvoir.

LETTERE DE WASHINGTON

(De notre correspondant spécial.)

A un hiver doux et remarquablement beau, a succédé un printemps radieux. Le coup d'œil que présentent nos marchés est magnifique ; la verdure se marie aux fleurs. Les fraises, la laitue, les radis, les concombres, les petits pois et toutes les primeurs de la saison sont en abondance ; leur prix est à la portée de tout le monde.

Le Congrès qui jusqu'à présent a employé son temps en discussions oiseuses, semble disposé à se mettre consciencieusement au travail. Les lois entraînant des octrois d'argent sont actuellement proposées au co-

mité et des qu'elles seront soumises à nos représentants, commenceront les discussions sérieuses. Il est peu probable que le congrès s'ajourne avant les premiers jours de juin.

L'ouverture du chemin de fer du Pacifique sud, a donné lieu à de grandes réjouissances dans la ville de Tucson, Arizona. Le maire a envoyé des dépêches au maire de San Francisco, au président des Etats-Unis et à Sa Sainteté Léon XIII. Cette dernière était coucée en ces termes : "Le maire de Pueblo de Tucson a l'honneur d'appeler à la mémoire de Votre Sainteté que les espagnols avec l'autorisation de l'église, ont pénétré dans ce pays en 1542, et de vous informer que depuis aujourd'hui un chemin de fer relie cette ville à San Francisco, Californie."

Vendredi dernier, le comité de la chambre des représentants, chargé de s'occuper des affaires étrangères, a entendu les arguments en faveur de la nomination d'une commission chargée d'enquêter de l'opportunité de l'adoption d'un traité de réciprocité avec le Canada. Il a pris aussi sous considération les résolutions de la chambre nationale de commerce, des chambres de commerce de Boston, Portland et Buffalo, de la bourse des denrées de New-York et de la halle au blé de Baltimore, qui se prononcent fortement en faveur de la nomination d'une commission. M. J. C. Bates, de Boston, a présenté des statistiques montrant que le tarif de protection du Canada avait mis fin à l'importation de grand nombre de produits des Etats-Unis.

La société historique du Minnesota fait de grands préparatifs pour célébrer le second centenaire de la découverte des chutes de Saint-Antoine, par le Rév. Père Hennepin, qui les a baptisées du nom de son patron, Saint-Antoine de Padoue. Cet événement montrera une fois de plus au monde la grande part qu'ont prise les catholiques dans la découverte, l'exploration et la colonisation du Nouveau-Monde. M. John Gilmary Shea, l'éminent publiciste, fera paraître à cette occasion, une traduction du premier livre du Rév. Père Hennepin : "Relation de la Louisiane" Paris 1883. Cet ouvrage sera accompagné de notes explicatives, et d'une biographie de l'auteur. Les historiens américains, et Dr Shaw le premier, ont longtemps mis en doute la véracité des relations du Père Hennepin ; aujourd'hui ils paraissent complètement revenus de cette opinion.

Une scène d'un haut comique a égayé la semaine dernière une des salles de cette ville ; les journaux ont négligé d'en faire mention, je tiens à réparer leur oubli. Il s'agissait de la cause de J. Sabin et fils contre John Bancroft. M. Sabin est un bibliographe ; il est l'auteur du Dictionnaire des livres traitant de l'Amérique, qu'il vend seulement par souscriptions, à deux ou quatre dollars le volume, selon l'édition. Il appert que M. Bancroft a souscrit à l'ouvrage en question mais qu'il a veillé de son départ pour l'Europe, lorsqu'il est allé occuper le poste de ministre américain à Berlin, il a renvoyé à l'éditeur les quelques volumes qui lui avaient été adressés. M. Sabin a refusé de les recevoir et réclame le paiement de la souscription. De son côté, M. Bancroft ne voulait pas faire de concessions, il renvoyait de nouveaux livres sans vouloir entendre parler de paiement.

Quelques années se passèrent. Comme attaché au service diplomatique, M. Bancroft ne pouvait être poursuivi, aussi son créancier attendit-il son retour aux Etats-Unis pour procéder contre lui. M. Bancroft qui semblait avoir contracté chez les teutons un entêtement tout germanique, ne recula pas devant un procès, et comme moyen de défense il invoqua la prescription.

La cause qui a été appelée la semaine dernière, a produit sensation dans les cercles littéraires. M. Sabin est arrivé en cour avec la collection complète des œuvres de M. Bancroft, parmi lesquelles se trouvent ses premières poésies, une erreur de jeunesse que l'ex ministre américain regrette beaucoup et qu'il a essayé d'effacer en achetant tous les exemplaires de l'ouvrage. M. Sabin plaide à sa propre cause, et en développant ses arguments il ouvrit le livre fatal et à la grande consternation de M. Bancroft et de ses amis, et entama la lecture d'un des essais des plus pitoyables du poète de vingt ans.

C'est en vain que la cour voulut le rappeler à la question ; M. Sabin demeura impitoyable il continua ses citations et pas un des ouvrages de son adversaire ne trouva grâce à ses yeux. Le juge prit la cause en délibéré, mais le lendemain l'affaire a été arrangée, du consentement mutuel des deux partis. M. Sabin, heureux de la petite vengeance qu'il avait tirée de son créancier recalcitrant, a repris le chemin de New York, satisfait de voir qu'il avait mis tous les rieurs de son côté.

NANCISSE.

Washington, D. C., 7 avril 1880.

"L'honorable juge Jéssé vient de rendre à la cour de circuit un jugement important. Un nommé Pepin, membre de l'Union Saint-Joseph de Montréal et incapable de gagner sa subsistance par suite de son grand âge, a poursuivi cette société pour en obtenir les secours. Le juge a décidé que l'Union n'était tenue d'accorder des secours qu'en cas d'accident ou de maladie, et qu'il n'y avait rien dans sa constitution qui l'obligeât à accorder tels secours dans le cas de débilité produite par la vieillesse. L'action de Pepin a en conséquence été déboutée.

LETTERE DE BUCKINGHAM

(D'un correspondant spécial.)

Les propriétaires des scieries ont déjà commencé à engager leurs hommes pour la saison prochaine, leur donnant 20 pour cent de plus que l'année dernière. L'on s'attend néanmoins que bientôt ces gages seront nécessairement augmentés ; car, les moulins devant opérer jour et nuit, la demande de travail sera abondante, tandis que les hommes seront proportionnellement rares. Depuis deux ou trois ans, combien d'eux ont pris la direction des Etats-Unis ?

Durant l'hiver qui vient de s'écouler, il s'est transporté de mines à la station du chemin de fer, une quantité de phosphate équivalente à 900 tonnes. Il fait peine de voir que les Canadiens-français s'adonnent peu à l'exploitation de ce minerai, laquelle cependant est assez profitable.

Nous avons l'honneur de compter, parmi nos compatriotes, un nombre plus que suffisant d'usuriers, avec un nombre trop restreint d'industriels. Mais si tout le contraire existait, n'en serions nous pas beaucoup mieux ?

A l'Institut Canadien-français, MM. A. E. Evanturel, Ottawa, et J. A. Champagne, Hull, ont été admis membres honoraires.

Il y eut aussi, le 7 avril, une représentation dramatique, accompagnée de musique et de chants, dont le résultat, sous le rapport pécuniaire, fut fort satisfaisant. Quant au succès obtenu par les amateurs, bien des cercles en ont fait pendant plusieurs jours le sujet de leurs entretiens.

Ici on désire donc voir réapparaître bientôt sur la scène MM. E. Tessier, J. B. Clément, C. Campau, O. Hamelin, S. Dufresne, J. Gauthier, A. Boileau et V. Limoges, ce dernier possédant toutes les qualités requises pour devenir un acteur comique entre les plus comiques.

Le 29 mars dernier, après mon dîner, je quittai la maison de mon père pour me rendre chez Babino, afin de rencontrer Odile Désilets que, du haut du grenier, chez nous, j'avais vu partir de chez M. Babino, demeurant à cinq arpents de notre propriété. Je rencontrai la défunte vis-à-vis du puits où le meurtre a été commis. Je lui demandai de m'enrasser. Elle m'assura en me pressant si violemment que je suis tombé par terre. "Je me relevai la rage dans le cœur, et sautai sur elle, la frappant avec mes poings.

Je la jetai par terre la tenant par la gorge et je pris mon couteau, le même que M. Bissonnette m'a montré, et je le remis avec violence dans ses mains et mes jambes, elle s'écria : "Mon Dieu ! il va se servir de son couteau." Elle réussit alors à m'arracher le couteau. Je parvins à la lui enlever, et c'est alors que je me suis coupé la main. Je la gardai au cou avec la grande lame. C'est cette blessure qui parvint lors de l'enquête tenue par le Magistrat. Elle voulut se relever, je la poussai. Je fis chercher un éclat de bois, produit en Cour, et sur lequel une peinture est clouée. Après l'avoir blessée, je l'approchai près du puits pour l'empêcher de se sauver.

Ce morceau de bois était une partie du couvercle du puits. Lorsque je revins, la défunte était étendue sur le côté droit, la tête près du puits et les pieds sur le chemin. Je frappai Odile sur la tempe gauche. Elle gémissait tellement qu'on aurait pu entendre de la maison d'Urban Babino. J'appliquai un second coup de toutes mes forces, elle porta sa main gauche à la partie blessée de sa tête. Je frappai de nouveau, et sa main resta dans ses cheveux ; elle ne remua plus. J'ai pris la défunte et l'ai mise dans le puits, la tête la première. Je jetai toute entière à l'intérieur afin de la cacher à la vue du public. Mais la partie inférieure des jambes étant sortie, je dus les remettre de nouveau.

Je jetai dans le puits le chapeau resté sur le chemin avec le chapeau que j'étais sur le cadavre. J'ai couvert le tout avec des bouts de planches, puis je plaçai trois énormes bûches de cèdres debout sur la défunte, et je partis. Mais je revins deux fois en courant pour voir si le corps ne remuait pas.

Je me rendis en arrière de la maison, et me lavai les mains dans une auge peu près à huit arpents du chemin. Je m'aperçus que j'étais blessé. De plus j'y avais du sang sur mon habit. Après m'être lavé, je revins par le grand chemin, à la grange de mon frère Joseph, où j'entraî pour me calmer un peu. C'est alors que je vis passer le curé Léonard."

Le prisonnier terminée en disant qu'il est content d'avoir fait cette confession. "On n'aurait pas un innocent, dit-il, et ma conscience est débarrassée d'un bon fardeau."

Le grand constable Bissonnette dit que la malheureuse mère du prisonnier est dans un état piteux ; on craint qu'elle ne puisse supporter le coup terrible qui la frappe.

Le prisonnier subira probablement son procès à Québec, à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre, les assises d'Arthabaskaville ne s'ouvrant qu'en octobre.

LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le Canada.]

Observations générales.—La température printanière dont nous jouissons actuellement a détruit presque complètement les chemins d'hiver et le commerce avec la campagne est à peu près terminé jusqu'à l'ouverture de la navigation. Les glaces commencent à disparaître et tout présage un printemps bâti ; de grands préparatifs se font aux environs d'Ottawa ; neuf barges nouvelles sont construites pour le commerce de bois. Une grande activité existe aux environs de nos scieries : les opérations de l'année courante promettent d'être considérables ; de nouveaux quais sont construits près de la Chaudière, en vue des commandes reçues pour la saison. Il n'y a pas à douter que la classe des journaliers aura un emploi constant pendant toute la belle saison. La construction de maisons et par conséquent plusieurs résidences seront sous contrat prochainement.

Le saumon canadien qui a été exporté en Angleterre depuis l'année dernière a été si favorablement reçu qu'une compagnie s'est formée en Angleterre pour l'exploiter ; son capital est de £50,000 sterling.

Les nouvelles qui nous arrivent des Etats-Unis semblent confirmer la rumeur qu'avant longtemps le Canada relèvera des relations commerciales avec ce pays. Le bureau de commerce de Boston a récemment adopté des résolutions demandant au congrès américain d'ouvrir des négociations à ce sujet avec le Canada.

Des billets de \$1 contrefaits sont en circulation.

Le gouverneur-général a sanctionné le 7 avril le bill qui abroge l'acte de banqueroute.

L'exportation du beurre et du fromage prend des proportions énormes ; le Canada étant un pays agricole.

Les exportations pour tout le Canada ont été, pendant les cinq dernières années comme suit :

Année.	Quantité.	Valeur.
1875.....	32,342,030 lbs.	\$3,886,226
1876.....	35,024,090 "	3,751,268
1877.....	37,700,921 "	3,897,968
1878.....	39,371,139 "	4,121,301
1879.....	49,616,415 "	4,034,759

Le fromage canadien paraît être très en demande à l'étranger ; on se rappelle qu'il a remporté le premier prix à une grande exposition tenue à New-York l'année dernière, où il y avait des compétiteurs venus d'Angleterre.

L'Angleterre a été notre principal marché pour le beurre et le fromage ; l'année dernière elle a importé du Canada 12,859,274 livres de beurre et 46,414,035 livres de fromage.

La nouvelle manufacture de coton en voie de construction à Hamilton donnera de l'emploi à 200 ouvriers.

Le bois se vend \$30 le mille pieds à Winnipeg.

Une activité extraordinaire existait dans le port d'Halifax la semaine dernière, onze steamers y sont arrivés et deux ont été partis ; cinq steamers de la ligne Allan représentant un capital de \$2,000,000.

Saint-Jean de Terrebonne a en voyé £1800 sterling au fonds de secours pour l'Irlande.

Etats-Unis—13,000 émigrants sont débarqués à New-York en mars et en avril ; il en arrivera 50,000 en avril.

Le steamer *Constellation*, chargé de provisions pour les pauvres d'Irlande, a quitté New-York, le 27 mars. Le fonds de secours du *Herald* pour l'Irlande s'élève à au delà de \$430,000. Chicago a envoyé \$50,000 à l'Irlande.

La population des Etats-Unis qui était de 38 millions en 1870, est maintenant supposée être de 47 millions.

On dit qu'Edison a vendu sa patente pour l'électro-monographe à la compagnie de télégraphie North-Western pour une somme de \$100,000.

Europe—On pourrait dire que l'univers entier a les yeux tournés du côté de l'Angleterre, attendant avec anxiété le résultat des élections qui peut vivement affecter les relations commerciales de cet empire avec ses colonies.

Les manufactures de lisse de chemin de fer ont reçu de fortes commandes du Canada : 70,000 tonnes de lisses en acier et 20,000 tonnes de lisses en fer.

L'Allemagne, avec une population de 42,000,000, possède 60,000 écoles fréquentées par 6,000,000 d'éèves. L'Angleterre et l'Irlande, avec une population de 34,000,000, possède 85,000 écoles et 3,000,000 d'éèves. La France, avec une population de 37,000,000, possède 71,000 écoles et 4,700,000 éèves. La Russie, dont la population est de 74,000,000, possède 32,000 écoles et 1,000,000 éèves.

Pendant le personnel l'anneau Saint-Gothard, 120 personnes ont été tuées et 400 blessées.

Vingt-deux des principaux théâtres de Paris ont rapporté une somme de \$5,000,000 l'année dernière.

La France a envoyé 175,000 francs aux pauvres d'Irlande.

Les compagnies d'assurance sur la vie ont augmenté leur tarif de 10 pour cent pour les têtes couronnées ; c'est le résultat des nombreuses tentatives d'assassinat.

Montréal—Il a été exporté du port de Montréal, l'année dernière, pour une valeur de \$2,681,004 de bœuf.

M. McShane se prépare à faire l'exportation d'animaux sur une grande échelle ; c'est lui qui a ouvert cette branche de commerce avec l'Angleterre, qui promet beaucoup pour l'avenir.

Une ligne nouvelle de steamers sera établie entre le Havre et Montréal.

M. McShane se prépare à faire l'exportation d'animaux sur une grande échelle ; c'est lui qui a ouvert cette branche de commerce avec l'Angleterre, qui promet beaucoup pour l'avenir.

pagne est de \$1,871,872 ; son actif de \$2,110,604, y compris \$51,836 en argent.

Le commerce de nouveautés est en pleine activité ; les demandes des semaines dernières se maintiennent ; le prix des cotons est à la hausse et les manufactures peuvent difficilement fournir les commandes.

Il n'y a aucun changement notable dans le prix des épicerie ou des provisions.

Potasse—No 1, \$3.70 ; No 2, \$3.25. Perle—Même prix que la semaine dernière.

Chaussures—Les manufactures sont très occupées à remplir les commandes obtenues par les commis-voyageurs.

Banques—La banque Impériale a fermé sa succursale à Danville. Les affaires de la banque des Artisans prennent une meilleure tournure ; les demandes faites aux actionnaires sont payées plus promptement qu'on ne s'y attendait. Le prix des actions de banques n'est pas changé depuis la semaine dernière.

CHAPEAUX DE SOIE

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de M. Bates et Cie., épiciers.

Établissement Caledonia

DEGRAISSAGE, NETTOYAGE

ET

Machine à battre les Tapis

(Vis-à-vis le quai de la Reine.)

Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour

UNE PIASTRE

Gants, Nattes, Robes, etc., nettoyés.

UN BON TAILLEUR

Est attaché à l'établissement pour le pressage.

BUREAU :—52, RUE WELLINGTON.

FRASER ET VIAU.

Ottawa, 9 avril 1880. 3m

OPERA HOUSE

M. A. PITOU, gérant du Grand Opera House, Toronto, a l'honneur d'annoncer l'arrivée du célèbre

HERMANN

LE ROI DES PRESTIDIGITATEURS

qui ne donnera que deux soirées seulement,

MERCREDI ET JEUDI

14 et 15 AVRIL

Avec le concours de

Mlle ADDIE

De ELFIN LORELLAS, le fameux comique et de VAL VOSE, le plus célèbre des ventriloquistes, occupant merveilleusement. Les mystères du sabbat Le Nôve arabe de Mlle Addie, Fantasmagories, Escamotage, Musiques et Danse.

Entrées : 75 cts, 50 cts et 25 cts. Sièges réservés à vendre au magasin de bijouterie de M. Marks.

PRED. C. MEADER, Gérant de Hermann.

Avis Public

Province de Québec, District d'Ottawa.

Je donne par le présent avis que je n'entends pas et ne serai pas responsable, à compter d'aujourd'hui, des dettes que pourra contracter mon épouse—Dames Henriette Léand, ve qu'elle a laissé mon domicile, sans raison et sans ma permission.

THOMAS OSBURN

Templeton, 8 avril 1880 8c.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

de

Fatence, Porcelaine, Verrerie et Lampes

A TRES-BAS PRIX.

Épargnez votre argent en venant voir nos marchandises.

Huile de Charbon Canadienne non-Explosive, 25 centimes le gallon, Messrs IMPERIAL.

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

\$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

BEAUX

CHAPEAUX!

POUR

50 et 75 cents

CHÉZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau